



Communiqué des fédérations FERC CGT, FNEC FP FO, SUD éducation et de la FTE-CNT

Ce 25 mars, jour de mobilisation parisienne puisque le Conseil de Paris doit décider de mettre en application le Décret sur les rythmes scolaires, à 3 jours de la grève du 28 mars à laquelle elles appellent, les fédérations FERC CGT, FNEC FP FO, SUD éducation et la FTE-CNT ont été reçues par le Cabinet du Ministre Vincent Peillon.

Le Ministre refuse toujours d'entendre les personnels, qui étaient massivement en grève le 12 février pour l'abrogation du Décret sur les rythmes scolaires et l'ouverture de discussions sur les revendications des personnels.

Le Cabinet a utilisé la multiplicité des mots d'ordre (abrogation, réécriture, report...) pour tenter de minimiser l'ampleur de la mobilisation pour l'abrogation du Décret qui, rappelons-le, n'a été approuvé par aucune organisation syndicale lors de sa présentation au Comité technique ministériel.

Qui peut croire que les personnels se sont mobilisés pour obtenir simplement le report de la mise en œuvre du Décret en 2014 ?

Au sortir de cette audience, durant laquelle le ministère n'a donné aucune réponse aux personnels, les fédérations FERC CGT, FNEC FP FO, SUD éducation et la FTE-CNT réaffirment la nécessité d'amplifier la mobilisation le 28 mars 2013 pour obtenir :

- l'abrogation immédiate du décret sur les rythmes scolaires
- l'ouverture de réelles négociations sur les revendications des personnels

Le 25 mars 2013